



ENTETEMENT DU MAIRE DE VERBERIE NOUVELLE SANCTION DES HABITANTS

700, c'est le **chiffre du jour**.

700, c'est très exactement le nombre d'**avis négatifs** décomptés à l'issue de l'enquête publique sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Basse-Automne et de la Plaine d'Estrées¹.

Dans ce flot défavorable, on en trouve un de plus cependant, celui-là favorable au SCOT, inscrit sur le registre de la mairie de Verberie. C'est celui de Patrick Floury, maire de la commune et président de la CCBA : "*Un SCoT très travaillé², très élaboré, une excellente vision de l'avenir*", peut-on lire.

Ce n'était pas l'avis de la Région Picardie, qui avait conclu son avis sur un constat d'« *insuffisances* », « *incohérences* » et « *incompatibilités auxquelles il conviendrait de remédier* ».

Ce n'était pas l'avis du Conseil Général, qui a voté contre à l'unanimité.

Ce n'était pas l'avis du Préfet, qui avait même demandé de « *suspendre la procédure* ».

Cette fois c'est la sanction du public qui est tombée à l'issue des deux mois d'enquête publique qui ont pris fin ce 8 février.

C'est la 4^{ème} fois en 5 ans que les habitants de la Basse-Automne sont appelés à donner leur avis lors d'une enquête publique ou une procédure de concertation.

C'est la 4^{ème} fois que le maire Patrick Floury se retrouve totalement isolé face à un rejet massif du projet de centrale au gaz qu'il essaie d'imposer sur sa commune.



« *Le plus difficile, dans le désert,
c'est de trouver la sortie* »
Philippe Alexandre

Il est temps de tourner la page.

Franck Deboise
Président de Pas de Centrale en Basse Automne
pasdecentrale@orange.fr

¹ C'est dans ce SCOT du SBAPE (Syndicat Mixte de la basse-Automne et de la Plaine d'Estrées) qu'est à nouveau inscrit le projet de centrale au gaz à Verberie. Les 700 avis négatifs ont été décomptés sur les registres mis à disposition du public sur le territoire de la CCBA. D'autres avis ont pu être envoyés directement au siège du syndicat mixte de la Basse-Automne et de la Plaine d'Estrées.

² Chacun appréciera l'humour (involontaire ?) du maire de Verberie : l'élaboration du SCOT a démarré en 2005, et a fait l'objet d'un premier refus par le Préfet en 2008. Ce SCoT aura donc été « *travaillé* » 8 ans pour le résultat que l'on sait.